

ARRETE N° 90/2024/AT

ARRETE DU MAIRE

Le Maire déléguée de Livarot, commune historique de Livarot-Pays d'Auge,

VU la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée par la Loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes des Départements et des Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-4,

VU les articles R 411-8 du Code de la Route,

VU le code de la voirie routière,

VU l'article 610-5 du Code Pénale,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 4 Novembre 1967.

VU les arrêtés subséquents portant sur la modification ou de révision des parties 1 à 8 du livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,

VU la demande de Monsieur MAHMOUDIAZAR Shain gérant du restaurant Au Q.G qui se trouve 12 rue de Lisieux à Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge.

CONSIDERANT LA DEMANDE D'EXTENSION DE TERRASSE AU 13 RUE DE LISIEUX A LIVAROT 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

CONSIDERANT QU'IL Y EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS LORS DE CETTE OCCUPATION ET D'EN ASSURER LE BON DEROULEMENT.

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur MAHMOUDIAZAR Shain est autorisé à utiliser les places de stationnement au 13 rue de Lisieux à Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge pour y installer des tables chaises et ou barnum.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est uniquement valide le vendredi et le samedi soir de 19h00 à 23h00.

ARTICLE 3 : Monsieur MAHMOUDIAZAR Shain s'engage à retirer l'installation à l'issue de son service.

ARTICLE 4: Les dispositions visées aux précédents articles seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place pour information aux riverains.

ARTICLE 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux règlements en vigueur.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Police Municipale,
- Monsieur chef de la Briga de Gendarmerie de Livarot.
- Au service Technique de Livarot-Pays d'Auge,

Fait à LIVAROT-PAYS D'AUGE, Le 4 Juin 2024.

Le Maire Déléguée de LIVAROT,

Vanessa BONHOMME

